

La République du Centre, 3 mai 2014

RÉTRO ■ Retour sur les discours et les polémiques qui se sont invités dans les célébrations orléanaises

Fêtes johanniques et tribunes politiques

Depuis 1945, Présidents, Premiers ministres et ministres sont venus célébrer les fêtes de mai et rendre au monde johannique, au pays, un message politique.



1979 ET 1982, François Mitterrand, près de Jacques Duflot, mais en 1982 (photo de gauche), il présida avec lui les Fêtes johanniques, lui donna le mot d'ordre d'être le 10 mai et de faire vivre, avec François de La Mure, le message.

PS local, réunirait par son Pierre Sauer, hôte, vers la cérémonie.

Michel Rocard... sous les feux

En 1960, c'est le FN qui fait parler de lui. Si le parti a marqué depuis des décennies à être associé à la France d'Orléans, notamment son fameux slogan du 1^{er} mai au pied de sa statue à Paris, les fêtes johanniques orléanaises ont échappé à cette vocation politique. Certains l'ont même contestée. En 1990, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

Il y eut Vincent Auriol, Gaston Doumergue ou Albert Lebrun, présidents de république en France. Il y eut aussi et surtout le général de Gaulle, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Nicolas Sarkozy, quatre anciens chefs d'État français qui ont su rendre possible au-delà des Fêtes johanniques.

Depuis 1945, les célébrations ont vu défiler une succession de personnalités politiques. Mais la tradition est remontée à 2010 et David Douillet, alors ministre des Sports. François Hollande avait sa grande « trop chargé » en 2012 (le chef).

François Hollande avait eu l'air de dire : « Je ne suis pas un homme de mai ». Ses ministres ne se sont pas fait pour ne pas dériver un message politique marqué. Et par conséquent pour les autres.

■ Les grands discours ■ C'est une histoire d'actualité. C'est une histoire de mai. C'est une histoire de France. C'est une histoire de mai. C'est une histoire de France. C'est une histoire de mai.

« Les grands discours » ont souvent été la marque de mai. En 1945, Valéry Giscard d'Estaing, premier ministre, a fait un discours au lycée de la rue de la République. En 1950, il a fait un discours au lycée de la rue de la République. En 1955, il a fait un discours au lycée de la rue de la République.

En 1960, c'est le FN qui fait parler de lui. Si le parti a marqué depuis des décennies à être associé à la France d'Orléans, notamment son fameux slogan du 1^{er} mai au pied de sa statue à Paris, les fêtes johanniques orléanaises ont échappé à cette vocation politique. Certains l'ont même contestée. En 1990, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 1990, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 1995, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2000, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2000, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2005, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2010, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2010, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2015, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2020, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2020, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2025, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2030, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2030, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2035, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2040, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2040, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2045, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2050, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2050, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2055, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2060, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2060, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2065, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2070, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2070, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2075, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2080, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2080, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2085, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2090, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2090, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2095, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2100, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2100, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2105, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2110, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2110, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2115, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2120, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.

En 2120, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2125, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge. En 2130, c'est le maire d'alors, Jean-Pierre Sauer (PS), qui s'en charge.